

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY Mellon Absolute Return Equity Fund

PART EURO R (INC.) (HEDGED) (ISIN: IE00BC9LFP70)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Pour fournir un Absolute Return positif dans toutes les conditions de marché.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira principalement en Europe, y compris au Royaume-Uni ;
- investira dans des parts de sociétés (actions) et des investissements similaires ;
- prendra des positions dans des paires spécifiques de parts de société ou dans des investissements similaires. Le Fonds augmentera son exposition (par la détention de positions longues) aux investissements qu'il favorise et réduira son exposition (à l'aide d'instruments dérivés) aux investissements qu'il ne favorise pas ;
- investira dans des instruments dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds. Le Fonds aura également recours à des instruments dérivés dans le but de réduire les coûts ou le risque ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ;
- investira à longue et à courte échéances ;
- investira massivement en liquidités ainsi qu'en quasi-liquidités ; et
- limitera les investissements dans d'autres organismes de placement collectif à 10 %.

Le Fonds peut :

- investir dans des pays qui peuvent être considérés comme des marchés émergents en Europe.

Indice de référence : Le Fonds mesurera sa performance par rapport au SONIA à 30 jours (l'« Indice de référence monétaire »). Le SONIA (Sterling Over Night Index Average) est le taux d'intérêt qui s'applique

aux fonds de marché de gros à court terme libellés en livres sterling dans des circonstances où les risques de crédit, liquidité et autres sont minimums. Le SONIA est mesuré chaque jour ouvrable à Londres et représente la moyenne réduite, arrondie à 4 décimales, des taux d'intérêt payés sur les dépôts éligibles libellés en livres sterling. Le SONIA est pratiquement sans risque, ce qui signifie qu'il ne comporte pas de risque de crédit sur l'établissement bancaire. Le taux peut augmenter ou baisser à la suite de décisions de la banque centrale en matière de politique monétaire ou de variations des conditions économiques.

L'Indice de référence monétaire est utilisé comme objectif par rapport auquel la performance est mesurée sur une base glissante de 12 mois, après commissions.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de portefeuille a tout pouvoir pour sélectionner les investissements, sous réserve de l'objectif et des politiques d'investissement stipulés dans le Prospectus.

AUTRES INFORMATIONS

Couverture de catégories d'actions : Le Fonds est libellé en GBP tandis que cette catégorie d'actions est libellée en EUR. Afin de réduire le risque de fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de base, une stratégie de couverture est utilisée, bien que son résultat ne soit pas garanti.

Traitement des revenus : le revenu des investissements sera versé aux actionnaires chaque année au plus tard le 11 février.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de EUR 5.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 3 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérément faible. Avec un Fonds de la catégorie 3, vous avez un risque de modérément faible de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément faible.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque lié à l'objectif de performance :** L'objectif de performance ne constitue pas une garantie. Il est possible qu'il ne soit pas atteint et une perte en capital peut se produire. Les fonds présentant un objectif de performance élevé prennent généralement davantage de risques afin d'atteindre cet objectif ; aussi, l'écart entre la

performance anticipée et la performance réelle est susceptible de varier sensiblement.

- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque lié à la couverture de catégories d'actions :** la stratégie de couverture est utilisée pour réduire l'impact des fluctuations des taux de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence. Cet objectif peut ne pas être totalement atteint en raison de facteurs tels que les différentiels de taux d'intérêt.
- **Risque lié à une représentation incorrecte du SRRI :** En raison du style de gestion de ce fonds, la valeur du SRRI peut parfois être excessivement faible et ne pas refléter avec exactitude le risque réel du fonds dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	1,67 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

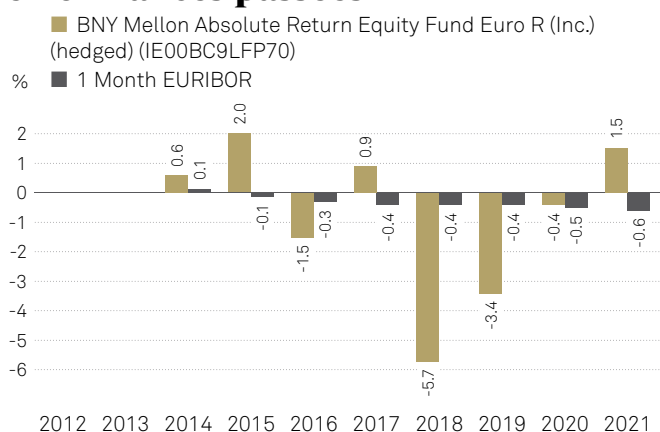
Commission de performance	15,00% par an de tout rendement du Fonds dépassant le taux de rendement minimal 1 mois EURIBOR soumis à une « High Water Mark ». Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'élevait à 0,00 %.
---------------------------	--

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais, y compris les Commissions de Performance.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 31 janvier 2011.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 22 août 2013.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en EUR.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

* Veuillez noter que la performance du Fonds est présentée sur une base annuelle sur ce graphique.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.